



MISSION PERMANENTE DE LA SUISSE AUPRÈS DES
NATIONS UNIES A VIENNE

Seul le texte prononcé fait foi

**3^{ème} Conférence des Etats-parties pour faciliter l'entrée en
vigueur du Traité d'interdiction complète des essais
nucléaires**

(TICE Conférence Article XIV - Vienne, 3.-5.9.2003)

DECLARATION DE LA SUISSE

**prononcée par l'Ambassadeur Jean-Jacques de Dardel,
Chef du Centre de Politique de Sécurité Internationale
du Département Fédéral des Affaires Etrangères,
Berne,
Chef de la délégation suisse**

Vienne, le 3 Septembre 2003

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La délégation de la Suisse vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de cette Conférence.

Ma délégation a confiance que, sous votre conduite éclairée, cette Conférence permettra de donner une nouvelle impulsion en faveur d'une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le TICE, situation actuelle

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui car, sept années après son ouverture pour signature, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est toujours confronté au défi politique majeur que constitue sa non-entrée en vigueur.

Cette impasse a été soulignée lors de la Conférence d'examen de 2000 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le Document final produit à cette occasion a du reste rappelé, dans l'une des 13 mesures pratiques qu'il énumérait, l'entrée en vigueur dans les meilleurs délais du TICE.

A l'heure actuelle, 167 Etats ont signé le TICE et 104 l'ont ratifié. La Suisse salue plus particulièrement les dernières ratifications de l'Albanie, de l'Algérie, de la Côte d'Ivoire, de Chypre, du Koweït, de la Mauritanie et de Oman. Par leurs ratifications, ces Etats ont rapproché le Traité de son universalité.

Toutefois, la clause d'entrée en vigueur du TICE, précisément l'Art. XIV, requiert la ratification de 44 Etats disposant de réacteurs nucléaires civils ou militaires. A ce jour, manquent encore les ratifications de 12 de ces Etats, dont trois n'ont toujours pas signé le Traité. Nous appelons vivement ces pays à bien vouloir signer et ratifier le Traité.

Les réserves de ces pays, dont certains assignent à l'arme nucléaire un nouveau rôle ne se limitant plus à la seule dissuasion, font planer des incertitudes quant à une entrée en vigueur à brève échéance du TICE. Chaque année qui s'écoule sans évolution notable de la situation fait perdre un peu plus de crédibilité au Traité et à son organisation, laquelle aura de plus en plus de peine à conjuguer son caractère provisoire avec les besoins financiers grandissants qu'exige la mise en place finale du système international de vérification.

Le TICE et la Suisse

Monsieur le Président,

Mon pays compte parmi les Etats ayant fait le choix d'adhérer au Traité. Par sa ratification, la Suisse a confirmé sa position traditionnelle en faveur d'une politique de paix et de stabilité passant par le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération de tous types d'armes de destruction massive. La Suisse attend de tous les Etats, en particulier de ceux à capacité nucléaire, une démonstration semblable d'engagement politique au service de la paix et du désarmement.

Mesures pour faciliter l'entrée en vigueur du TICE

Nous regrettons vivement la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui le Traité. Toutefois, c'est sur la base de cette réalité que nous devons trouver des solutions concrètes.

Que pouvons-nous faire ?

- Tout d'abord, et à l'instar de la plupart des Etats-parties au TICE, la Suisse a toujours affirmé qu'elle souhaite une entrée en vigueur rapide du Traité et donc de l'installation complète des régimes de vérification. A cet effet, nous participons régulièrement aux différents groupes de travail de la Commission Préparatoire et j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une station auxiliaire au système de surveillance internationale a été certifiée en août dernier dans la région bien connue de Davos. Nous devons continuer de soutenir la mise en place du système de vérification, afin que celui-ci soit prêt à fonctionner au moment d'une entrée en vigueur du TICE et qu'il dissipe les doutes sur l'utilité et l'efficacité du Traité.
- Deuxièmement, les Etats qui ont déjà ratifié le TICE doivent continuer, par tous les canaux, à poursuivre leurs efforts de conviction auprès des autres gouvernements et leur rappeler les avantages d'une adhésion universelle au Traité, ainsi que les inciter à le soutenir comme l'un des piliers du régime global de maîtrise des armements de destruction massive et de non-prolifération. En adoptant un projet ferme de déclaration finale, nous envoyons un message clair à l'égard des Etats qui, jusqu'à présent, ont retardé leur signature ou leur ratification du Traité.

Cet appel s'adresse tout particulièrement aux Etats dont la ratification est nécessaire pour l'entrée en vigueur du Traité et qui sont donc investis d'une responsabilité particulièrement importante. Dans l'intervalle, nous exhortons

ces Etats à maintenir les moratoires déclarés unilatéralement au sujet de leurs essais nucléaires.

- Troisièmement, nous croyons fermement que les mécanismes et traités multilatéraux doivent continuer à jouer un rôle primordial dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement. Bien sûr, des procédures unilatérales peuvent servir de catalyseur ou de mesure transitoire. Toutefois, le niveau multilatéral a, par nature, le potentiel de créer des régimes normatifs à vocation universelle et durable, liant et protégeant tous les membres de la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Il a fallu plus de 40 ans pour que se réalise l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. L'humanité ne mérite pas d'attendre plus longtemps pour voir cet instrument de paix et de désarmement déployer enfin tous ses effets. La Suisse est prête à se joindre à tous les efforts, tant sur le plan multilatéral que bilatéral, permettant de créer les conditions nécessaires favorisant l'entrée en vigueur du TICE au plus tôt et ceci dans l'intérêt de la stabilité et de la sécurité dans le monde.

Merci. Monsieur le Président.